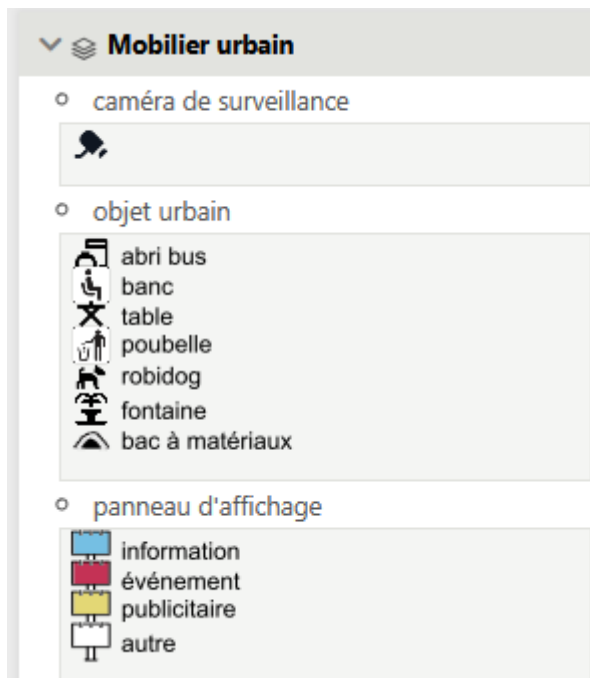


Le module mobilier urbain communal permet une gestion des équipements communaux à disposition du public.



- les abri bus
- les bancs publics
- les tables
- les poubelles
- les robidog (distribution de sachets)
- les fontaines
- les bacs à matériaux



Deux couches supplémentaires gèrent

- les caméras de surveillance
- les panneaux d'affichage (information, évènement, officiel, publicitaire, etc.)